

## La quasi-totalité des syndicats enseignants appelle à la grève le 13 janvier pour "sécuriser l'école"

*Cécile Olivier*

7-9 minutes

"Face au chaos mais également au mépris et aux mensonges, le Snuipp-FSU appelle les personnels des écoles à se mettre en grève le jeudi 13 janvier pour obtenir les conditions d'une école sécurisée sous Omicron", écrit le syndicat majoritaire dans le 1er degré dans un communiqué le 7 janvier 2022. L'Unsa-Éducation, le Snes-FSU, le Snalc, la CGT Educ'action et la Fnec-FP-FO appellent également à la grève. Jean-Michel Blanquer, interrogé par AEF info, considère qu'il faut "continuer à discuter plutôt que d'arrêter l'école".



Le Snuipp décrit "une pagaille indescriptible et un sentiment fort d'abandon" depuis la rentrée de janvier. MaxMatinNews

Alors que le MENJS vient de modifier le protocole sanitaire en allégeant en particulier la gestion du "contact-tracing" (traçage des contacts) visant à limiter la propagation du virus (cf. encadré), plusieurs syndicats enseignants, qui protestent depuis plusieurs

mois contre les décisions du gouvernement pour gérer le risque Covid à l'école, appellent à la grève le jeudi 13 janvier 2022.

"La situation depuis la rentrée de janvier engendre une pagaille indescriptible et un sentiment fort d'abandon et de colère parmi les personnels des écoles", estime le Snuipp-FSU, qui considère que les organisations syndicales ne sont pas entendues par le ministère.

"Le ministre clame maintenir les écoles ouvertes mais le choix politique du gouvernement est bien d'assurer l'accueil des élèves, pour permettre aux parents d'aller travailler, aux dépens de la santé des personnels, de celle des enfants, de leurs familles", estime le syndicat qui précise que, sur le terrain, "la réalité est bien toute autre, les directeurs, directrices et les enseignants ne pouvant plus exercer correctement leurs missions d'enseignement".

"des collèges et lycées déjà au bord de la rupture" (Snes-FSU)

Même son cloche côté 2nd degré, où le syndicat enseignant majoritaire, le Snes-FSU décrit des collèges et lycées "déjà au bord de la rupture : vies scolaires submergées par la gestion des absences et des cas contacts, professeurs non remplacés, demi-pension en mode dégradé, absence de capteurs de CO2, impossibilité d'aérer correctement les salles, etc."

Pour la Fnec FP-FO, qui soutient la grève sans appeler à y participer, et le Snudi-FO (1er degré), qui lui appelle à la mobilisation, "les protocoles Blanquer n'ont conduit qu'à fouler aux pieds les missions des personnels et remettre en cause le droit à l'instruction pour tous". SUD-Éducation, qui appelle aussi à la grève le 13 janvier, juge le nouveau protocole sanitaire "inapplicable et insuffisamment protecteur". Il rapporte que "les conditions de travail se dégradent partout, en particulier pour les directeurs et directrices d'écoles, mais aussi les AED et AESH qui se retrouvent en première ligne".

Le SE-Unsa, et plus largement l'Unsa-éducation, participent également cet appel à la grève pour "faire entendre au ministre que l'École et ses personnels ne peuvent plus tenir avec des protocoles irréalisables et changeant de jour en jour". Pour la CGT Educ'action, les conditions de cette reprise sont "catastrophiques et gênèrent, chez les personnels, une véritable souffrance".

Le Snuter-FSU, qui représente les agents territoriaux travaillant dans les établissements scolaires, appelle également à la grève.

### **un appel à la grève administrative le 14 janvier**

Pour protester contre l'autorité fonctionnelle des collectivités sur les adjoints gestionnaires prévue par le projet de loi 3DS ([lire sur AEF info](#)), l'Unsa-éducation, le SNPDEN-Unsa et A&I-Unsa appellent à une journée "administrative morte" le vendredi 14 janvier 2022.

Les syndicats souhaitent que le gouvernement "sécurise" les collèges et les lycées. Ils réclament notamment :

- du matériel de protection adapté pour tous les personnels et les élèves (masques FFP2, masques chirurgicaux, capteurs de CO2, purificateurs d'air, autotests),
- le recrutement de personnels pour renforcer les vies scolaires,
- l'isolement des cas contacts intrafamiliaux,
- l'élargissement du vivier de remplaçants par le gel des suppressions d'emplois, la création des postes nécessaires pour répondre aux besoins et le recours aux listes complémentaires.

Le Snes-FSU réclame aussi le report des épreuves de spécialité du baccalauréat de mars à juin.

De son côté, le Sgen-CFDT, qui critique lui aussi les mesures gouvernementales, n'appelle pas à la grève, jugeant que ce "mode d'action n'est pas adapté à la période".

"Nous sommes en plein dialogue avec les syndicats" (MEN)

Interrogé par AEF info sur cet appel à la grève en marge du salon Postbac à la Grande Halle de la Villette à Paris, le ministre Jean-Michel Blanquer assure que son ministère est "en plein dialogue avec les syndicats". "Ce qui est important, c'est de continuer à discuter plutôt que d'arrêter l'école car c'est contradictoire avec l'objectif que nous avons tous". "Pour tous ceux qui se posent des questions, il faut se demander : que proposez-vous à place ?", déclare le ministre qui rappelle que "la solution de facilité aurait été de tout fermer". "Tout le monde a bien compris que ça n'est pas la bonne solution. Alors nous ouvrons les écoles et nous faisons tout ce qui est possible pour avoir les meilleures conditions sanitaires", explique le ministre qui appelle les acteurs au "civisme et à la

sérénité".

### **Nouvelles modalités du contact-tracing**

Dans la dernière version de la [FAQ](#) du MENJS sur le Covid ([lire sur AEF info](#)), les modalités de suivi des cas contacts et cas avérés sont allégées :

- les cas intrafamiliaux ne font plus l'objet de consignes particulières,
- la confirmation du statut de "cas contact à risque négligeable" des élèves ou personnels ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois ; ils n'auront donc plus à s'isoler ni à se tester s'ils sont identifiés comme cas contact,
- la gestion des cas "perlés" : le fait qu'un élève réalise à J2 ou J4 un autotest positif n'implique pas de dépister à nouveau toute la classe,
- la possibilité de recourir à des tests antigéniques en cas d'indisponibilité temporaire des autotests en pharmacie,
- la transmission par les écoles et établissements des listes de cas contact dites FT 19 est suspendue afin d'alléger les tâches des directeurs et chefs d'établissement.

Dépêche n° 665423



4 min de lecture

Par [Cécile Olivier](#) Publiée le 07/01/2022 à 18h46

Snuipp-FSUSyndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegc - Fédération syndicale unitaire

Snes-FSUSyndicat national des enseignements de second degré - Fédération syndicale unitaire

Fnec FP-FOFédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle - FO

Snudi-FOSyndicat national des instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public - Force ouvrière

SUDSolidaires, unitaires, démocratiques

AEDAssistants d'éducation

AESHAccompagnant d'élève en situation de handicap

SE-UnsaSyndicat des enseignants - Union nationale des syndicats autonomes

CGTConfédération générale du travail

SnuterSyndicat national unitaire de la territoriale

3DS relatif à la différenciation, la décentralisation, la  
déconcentration et portant diverses mesures de simplification de  
l'action publique locale

SNPDENSyndicat national des personnels de direction de  
l'Éducation nationale

A&IAdministration et intendance

Sgen-CFDTSyndicat général de l'Éducation nationale -  
Confédération française démocratique du travail